

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Développement des énergies renouvelables

APPUI DE 500 000 \$ À LA SEMER POUR LA POURSUITE DE SES ACTIVITÉS

Québec, le 11 janvier 2023. – Le gouvernement du Québec confirme le versement d'une contribution financière de 500 000 \$ à la Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup (SEMER) afin de soutenir son fonctionnement avant qu'une décision soit prise quant à son avenir. Le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ministre responsable du Développement économique régional et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, M. Pierre Fitzgibbon, et la députée de Rivière-du-Loup–Témiscouata (incluant Les Basques) et adjointe gouvernementale de la ministre du Tourisme, M^{me} Amélie Dionne, en ont fait l'annonce aujourd'hui.

Grâce à cette aide financière, l'organisme spécialisé en biométhanisation sera à même de poursuivre ses activités et d'élaborer un important projet d'investissement. L'objectif : optimiser ses installations afin de produire du gaz naturel renouvelable liquéfié répondant à des critères de qualité spécifiques et le commercialiser.

Citations :

« Pour décarboner le Québec, on doit soutenir le développement de nouvelles technologies vertes et les organismes qui permettent la production d'énergie renouvelable à faible empreinte carbone. Avec l'appui annoncé aujourd'hui, la SEMER pourra terminer ses études de mise en marché et confirmer si la rentabilité du projet à long terme existe. »

Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ministre responsable du Développement économique régional et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal

« Au Québec, comme partout ailleurs, nous devons redoubler d'ardeur pour promouvoir davantage l'économie verte. Notre région l'a compris depuis longtemps, comme en témoigne le travail de la SEMER à titre de vitrine technologique en biométhanisation. Je suis très fière des efforts déployés par l'organisme pour participer au développement durable et à l'atteinte de nos cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre. »

Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup–Témiscouata (incluant Les Basques) et adjointe gouvernementale de la ministre du Tourisme

Fait saillant :

- Fondée en 2009, la [SEMER](#) a aménagé une usine de biométhanisation afin de traiter et de valoriser les matières organiques résiduelles pour éviter leur enfouissement. L'installation capte aussi le biogaz provenant d'un site d'enfouissement technique.

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie sur les réseaux sociaux :

- twitter.com/economie_quebec
- facebook.com/EconomieQc
- linkedin.com/company/économie-québec
- youtube.com/c/ÉconomieQuébec
- instagram.com/economieqc

– 30 –

Sources :

Mathieu St-Amand
Directeur des communications
Cabinet du ministre de l'Économie,
de l'Innovation et de l'Énergie,
ministre responsable du Développement
économique régional et ministre responsable
de la Métropole et de la région de Montréal
Tél. : 418 691-5650

Amélie Martineau
Attachée de presse
Bureau de circonscription de la députée
de Rivière-du-Loup–Témiscouata
Tél. : 418 551-0975

Information :

Jean-Pierre D'Auteuil
Responsable des relations médias
Direction des communications
Ministère de l'Économie, de l'Innovation
et de l'Énergie
Tél. : 418 691-5698, poste 4868
Cell. : 418 559-0710